

LES MOTIFS DE NON DISTRIBUTION DES COURRIERS ET COLIS

ENVOI EN RETOUR À L'EXPÉDITEUR

MOTIF		EXPLICATION
N'habite pas à l'adresse indiquée		Le client a probablement déménagé et aucun ordre de réexpédition vers une nouvelle adresse n'est en cours.
Adresse	Insuffisante	Il manque des éléments dans l'adresse (n° ou nom de rue par exemple). Ce motif est fréquent pour les habitations collectives, pour lesquelles il faut absolument le numéro d'appartement, et également l'entrée ou le bâtiment pour que l'envoi puisse être distribué.
	Hors zone de distribution	Cette adresse n'est pas desservie par l'OPT-NC (hors limite des 3 km, squat, lotissement privé, ...). Le client a probablement une adresse BP pour recevoir ses courriers et colis.
Boîte aux lettres	Absente	Il n'y a pas de boîte aux lettres à cette adresse. Le client a probablement une adresse BP pour recevoir ses courriers et
	Inaccessible	La boîte aux lettres est inaccessible (à l'intérieur de la propriété, accès fermé par digicode, portail,...). L'OPT-NC ne peut pas distribuer les envois à cette adresse. Le client a probablement une adresse BP.
	Non identifiable	Il y a bien des boîtes aux lettres à l'adresse indiquée, mais elles ne portent pas de numéro d'appartement (ou elles ne portent pas de nom pour les résidences de moins de 10 appartements).
	Non conforme	La boîte aux lettres n'est pas conforme aux normes d'installation et l'OPT-NC ne peut pas y distribuer les envois (problème de sécurité par exemple).
BP résiliée		La BP a été résiliée (à l'initiative du client ou de l'OPT-NC) et aucun ordre de réexpédition vers une nouvelle adresse n'est en cours.
Inconnu à cette BP		L'envoi a été distribué dans la BP inscrite sur l'envoi et rendu à l'OPT-NC par le titulaire ou un des utilisateurs de la BP concernée.
Adresse incohérente		L'adresse inscrite sur l'envoi n'est pas officielle, pas répertoriée (pas de raccordement au réseau postal), n'existe pas (la rue n'existe pas dans la commune, ou le n° n'existe pas dans la rue). Adresse comportant des incohérences et/ou des erreurs (ex : adresse domicile suivie d'un code postal (ou cedex) correspondant à une BP, ou adresse BP suivie d'un code postal "domicile"). Dans tous les cas, l'OPT-NC ne peut pas identifier formellement l'adresse du destinataire.
Refusé		L'envoi a été rendu/retourné à l'OPT-NC par le destinataire.
Ordre de réexpédition non applicable		Le destinataire a souscrit un ordre de réexpédition vers une nouvelle adresse mais l'OPT-NC n'est pas en mesure de l'appliquer pour cet envoi (ex : colis, EMS).
Envoi inadmis		L'envoi est revêtu d'une mention interdite (mention, dessin ou photo injurieux ou contraire à l'ordre public).
Nouvel adressage : adresse modifiée, veuillez contacter votre correspondant		La commune où réside le destinataire a modifié l'adressage des habitations (n° et noms de voies). Le délai accordé par l'OPT-NC à chaque correspondant pour qu'il communique sa nouvelle adresse est expiré, tout envoi mentionnant l'ancienne adresse n'est plus distribuable.
Non réclamé		Le courrier a été mis en instance et le destinataire n'est pas venu le retirer dans le délai imparti.

CAS PARTICULIERS DES ENVOIS EN INSTANCE

LORSQUE LA DISTRIBUTION EST INTERROMPUE DE MANIÈRE PROVISOIRE

Il arrive que la distribution à domicile soit suspendue pour un destinataire (conformité ou sécurité de l'installation) : les envois sont mis en instance par l'OPT-NC dans l'agence de proximité afin qu'il vienne les retirer, en attendant que la distribution puisse être (r)établie.

Si le destinataire ne vient pas retirer ces envois, ceux-ci font alors retour à l'expéditeur : en plus du cachet "envoi en instance" (à l'intention du destinataire) l'OPT-NC appose un 2ème cachet "envoi en retour" (à l'intention de l'expéditeur cette fois) en cochant le motif "non réclamé".

MOTIF		EXPLICATION
En attente de raccordement au réseau postal		L'adresse individuelle ou collective est située dans la zone de distribution à domicile. La démarche pour le raccordement est engagée, mais l'adresse n'est pas encore raccordée au réseau postal (voie non dénommée, installation non-conforme, demande de raccordement non transmise, etc.).
Distribution suspendue	Boîte aux lettres non sécurisée	La boîte aux lettres individuelle (ou panneau collectif) est endommagé(e) ou cassé(e) . L'OPT ne peut pas y distribuer le courrier provisoirement pour raison de sécurité ou de confidentialité.
	Accès boîte aux lettres interrompu	Le portail ou la porte de hall est fermé(e) exceptionnellement, ou la boîte aux lettres individuelle est temporairement enlevée ou déplacée (travaux, réparation installation, etc.). L'accès à la boîte aux lettres n'est plus
	Chien méchant	Un chien agressif empêche l'accès à la boîte aux lettres. Pour des raisons de sécurité de son personnel la distribution est suspendue.